



Mariage civil: visa expiré mais passeport en court de validité

Par **mabelle**, le **11/06/2008** à **13:59**

Bonjour

je suis africaine vivante en france avec un passeport en court de validité dont le visa légal delivré depuis mon pays natal par le consulat de france pres de pays est expiré il y a 6mois je viens d etre demandé mariage civil par mon fiancé d origine francaise et parmi les pieces à fournir à la mairie m exige une piece d identité ou un passeport ce qui est normal ma question est ceci

est ce que mon passeport avec le visa expiré serait il valable sans proces? oui ou non si c est non est ce que je pourrai voir un avocat? Sinon comment proceder pour me marier Sur ce je m arrete esperant votre reponse